



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/25354/Add.1
11 mars 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOUVEAU RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL PRESENTE CONFORMEMENT
AUX PARAGRAPHERS 18 ET 19 DE LA RESOLUTION 794 (1992)

Additif

1. Au paragraphe 89 du rapport principal adressé au Conseil de sécurité (S/25354), j'avais indiqué que je ferais distribuer un additif qui contiendrait une évaluation préliminaire du coût de l'Opération des Nations Unies en Somalie (ONUSOM) pour une période de 12 mois, si le Conseil décidait d'autoriser l'élargissement de l'ONUSOM et de redéfinir son mandat.
2. Le nouveau mandat proposé est exposé aux paragraphes 56 et 58 du rapport principal.
3. Les coûts afférents au déploiement de l'ONUSOM, qui nécessiterait pour l'ensemble des opérations 20 000 militaires (tous grades confondus), 8 000 agents de soutien logistique et une composante civile de 2 800 personnes environ pour une période de 12 mois, ont été estimés à 1 milliard 550 millions de dollars. On trouvera dans l'annexe au présent additif une ventilation des coûts par principaux objets de dépense. Les chiffres ne tiennent pas compte du solde inutilisé des crédits ouverts qui pourraient apparaître dans les comptes de l'ONUSOM. Le solde inutilisé est estimé à environ 70 millions de dollars à l'heure actuelle.
4. Je recommanderai à l'Assemblée générale, si le Conseil de sécurité approuve l'élargissement de l'ONUSOM, de continuer à considérer les dépenses relatives à cette opération comme des dépenses de l'Organisation qui doivent être supportées par les Etats Membres conformément au paragraphe 2 de l'Article 17 de la Charte des Nations Unies. Je recommanderai en outre à l'Assemblée que les contributions mises en recouvrement auprès des Etats Membres soient versées au compte spécial créé pour l'ONUSOM.

Annexe

PREVISIONS DE DEPENSES COUVRANT UNE PERIODE DE 12 MOIS POUR
L'ELARGISSEMENT DE L'ONUSOM

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Objets de dépense

1.	Composante militaire	
	a) Contingents	598 550
	b) Autres dépenses afférentes aux contingents	237 450
2.	Police civile	8 900
3.	Dépenses afférentes au personnel civil, y compris les frais de voyage jusqu'à la zone de la mission a/	166 950
4.	Location et entretien des locaux	166 300
5.	Véhicules	61 600
6.	Opérations aériennes	179 990
7.	Matériel de transmissions et autres matériels	59 900
8.	Fournitures diverses, services, fret et dépenses d'appui	52 260
9.	Déminage	18 100
	Total (montant brut)	<u>1 550 000</u>

a/ Prévisions établies pour 2 545 agents internationaux, y compris du personnel recruté localement, et 255 Volontaires des Nations Unies.